

Commission Locale de l'Eau (CLE)

Vendredi 20 octobre 2017

Langeac

Partenaires financiers



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Structure porteuse



Ordre du jour

- Validation du compte-rendu de la séance plénière du 28 juin 2017,
- Lancement de l'étude zones humides,
- Programmation 2018 pour la deuxième année de mise en œuvre du SAGE,
- Points divers : retour sur la consultation du plan d'adaptation au changement climatique

Programmation 2018, la deuxième année de mise en œuvre du SAGE,

Récapitulatif des études à réaliser (Maitrise d'ouvrage : structure porteuse du SAGE)

Enjeu et disposition	Intitulé	Montant prévisionnel	Délai de réalisation	Réalisation
Enjeu 1 - D 1.4.1	Impact des relargages du barrage de Naussac sur la qualité de l'eau, la biodiversité et le transport sédimentaire à l'aval	200 000 €	2 ans	
Enjeu 1 - D 1.4.1	Inventaire et caractérisation des têtes de bassin versant	170 000 €	4 ans	
Enjeu 2 et 3 - D 2.1.1 et D 3.3.4	Etude de la masse d'eau souterraine "Monts du Devès" + implantation de points de suivi	180 000 €	2 ans	2017 : stage recueil d'information
Enjeu 3 - D 3.3.3	Etude besoins /ressources	60 000 €	2 ans	
Enjeu 3 - D 3.3.3	Etude volumes maximum prélevables sur les secteurs prioritaires	300 000 €	4 ans	
Enjeu 4 - D 4.3.1	Inventaire des ZH > 1ha et 0,1ha en tête de bassin versant	240 000 €	2 ans	2017 : lancement de l'étude

Programmation 2018, la deuxième année de mise en œuvre du SAGE,

Proposition d'actions pour 2018 à engager :

- Etude quantitative, Hydrologie Milieux Usages Climat (CCTP et prestation mutualisée avec l'Allier aval) : 64 000€
- Masse d'eau mont du Devès : Action en partenariat avec le monde agricole ou les communes sur les captages où les concentrations en nitrate et en chlorure sont élevés (Chantuzier, Pradelles, ...): 25 000€
- Elaboration du Contrat Territorial Haut-Allier (diagnostic des masses d'eau orphelines)
- Edition du guide d'application de la règle n°1 sur les franchissements de cours d'eau pour accompagner les porteurs de projet : 2 500€
- Suivi de l'inventaire ZH et ateliers de concertation
- **Communication :**
 - Réalisation d'un film de sensibilisation autour de l'enjeu de la masse d'eau souterraine du Devès : 2 500 €
 - Hébergement du site internet : 650€
 - Newsletter du SAGE (4) : gratuit

Point divers : retour sur la consultation du PACC

Rappel : La CLE a été sollicitée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour rendre un avis sur le projet de Plan d'Adaptation au Changement Climatique.

Ce plan a pour but d'inspirer les stratégies concernant l'occupation des territoires (plan, programmes, schémas...) et d'inciter à « agir pour l'avenir ».

Il vise à sensibiliser et mobiliser les acteurs mais aussi à montrer que des actions sont possibles et que le changement climatique peut être envisagé comme un élément déclencheur pour améliorer la gestion de la ressource en eau.

- => Proposition de réponse globale envoyée à l'ensemble de la CLE en date du 22/09/2017
- ⇒ Retour : Chambres d'agriculture 43 et 48, validation des propositions + envoi de plaquette de communication complémentaire
- ⇒ Saisie de l'avis en ligne, tel que proposé dans le mail de consultation

Proposition de logo



SAGE
HAUT-ALLIER



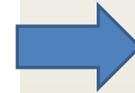
SAGE
HAUT-ALLIER



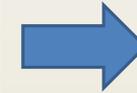
SAGE
HAUT-ALLIER



SAGE
HAUT-ALLIER



SAGE
HAUT-ALLIER

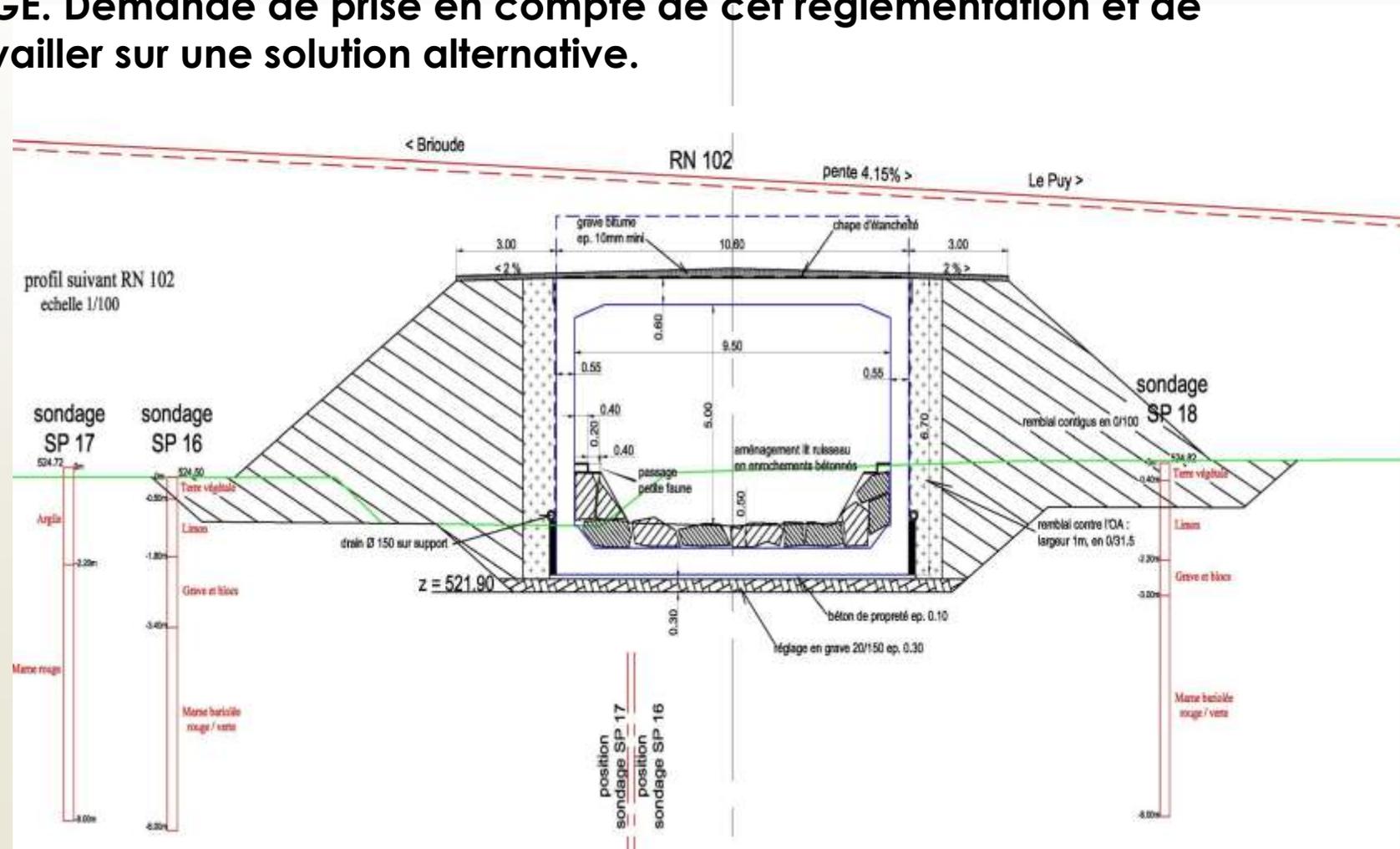


SAGE
HAUT-ALLIER

Point divers : Travaux de sécurisation du passage à niveau sur la RN 102

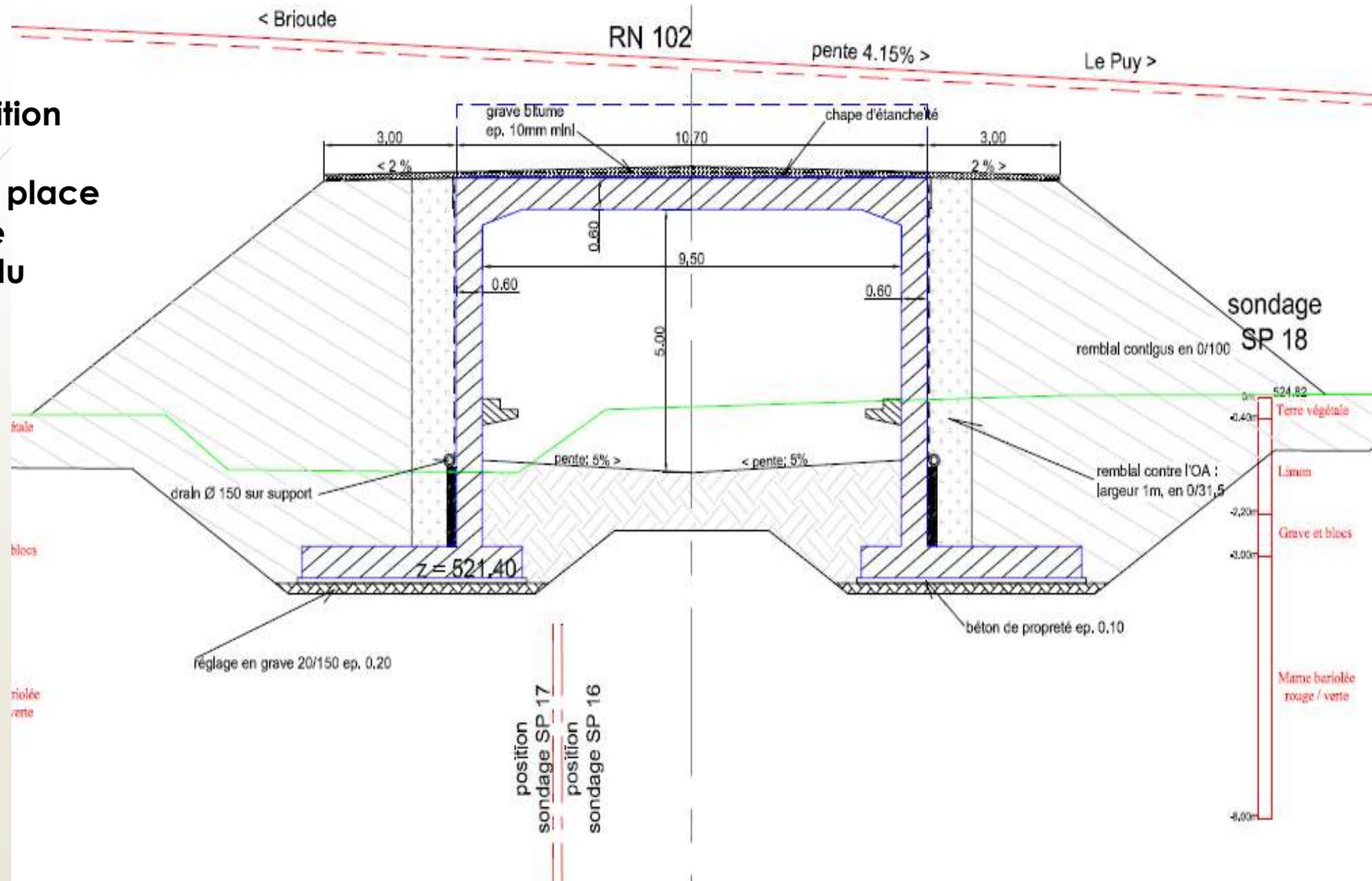
=> DIR Massif Central : projet de sécurisation du passage à niveau sur la commune de Salzuit.

- **Ouvrage de franchement du Lidenne => non conforme à la règle n°1 du SAGE. Demande de prise en compte de cet règlementation et de travailler sur une solution alternative.**



Point divers : Travaux de sécurisation du passage à niveau sur la RN 102

Nouvelle proposition de la DIR Massif central : mise en place d'un pont pour le franchissement du cours d'eau.



Point divers : Projet de micro-centrale hydroélectrique sur la Desges à Chanteuges

Rappel des éléments de contexte :

- ⇒ **Projet de micro-centrale hydroélectrique initié par le SECCOM en 2015, repris par la CC Rives du Haut-Allier,**
- ⇒ **Importants échanges autour de ce projet lors du bureau de la CLE du 22 septembre. Absence de consultation de la CLE par les services de l'Etat sur un dossier concernant un cours classé liste 1 et 2 et présentant un très bon état écologique.**
 - ⇒ **Ouvrage fondé en titre : non soumis au dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.**
- ⇒ **Courrier du Président de la CLE auprès de services de la DREAL, pour alerter des tensions sur le territoire (courrier du CNSS, de la fédération de pêche, de SOS Loire vivante) et de la nécessité de mener une procédure administrative cohérente et réglementaire.**